



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES SÉNÉGALAIS DE L'ÉTRANGER



ACCORDS DE SIÈGE

Traité international conclu entre une organisation inter-gouvernementale ou non-gouvernementale et l'État où elle a fixé son siège qui détermine son statut juridique dans cet État notamment, ses privilèges et immunités

- Accords de siège signés par le Sénégal
- Accords de siège signés avec des Institutions spécialisées du système des Nations Unies
- Accords de siège signés avec des Organisations Non-Gouvernementales